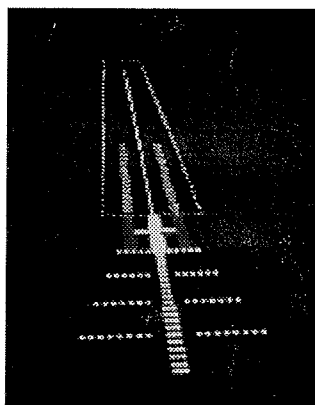




SERVICE TECHNIQUE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE
DIVISION 6B BALISAGE - SÉCURITÉ INCENDIE



CERTIFICAT D'AGREMENT DE MATERIEL

DE BALISAGE AERONAUTIQUE

AGREMENT STNA N° 97A010

délivré pour CEGELEC PROJECTS Ltd
la société: Boughton Road
Rugby CV21 1BU
ENGLAND

Le matériel suivant:

Marque ou Constructeur	Feu	Lampe	Caractéristiques
CEGELEC	ZA280 bidirectionnel	lampe halogène à réflecteur CEGELEC 49W SLC 008065	filtres dichroïques jaunes

est conforme aux spécifications exigées par le STNA.

En conséquence, l'installation de ce feu est autorisée en France pour le balisage de l'axe de voie de circulation (lumière jaune).



Le Chef de la Division 6B
Balisage - Sécurité Incendie - SAR

J. TANGUY

références OACI:
tests STNA

annexe 14 de l'O.A.C.I. appendix 2 fig.2.13
97PP075 et 97BF084

Toute modification optique ou mécanique ultérieure à cette date devra être communiquée au STNA et le feu ainsi modifié devra faire l'objet d'une extension d'agrément.
L'autorisation d'installation de ce matériel est donnée pour un an. Une autorisation définitive sera prononcée après présentation d'un dossier réunissant les lieux d'installation de ce matériel.